



PHOTO DE CLASSE

publié le 11/09/2018

La photo de classe aura lieu le vendredi 21 septembre, le matin.

N'oubliez pas de compléter l'autorisation de prise de photo de classe pour votre enfant, afin qu'il puisse figurer sur cette photo.

Le coupon réponse a été distribué à votre enfant, le jour de la rentrée.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.